

Il demeure néanmoins que la radio restera longtemps encore déficitaire. Quelle solution alors ? Ou augmenter la contribution du Protectorat (pour bien faire, il faudrait cette année un budget d'exploitation de 120 millions au lieu de 95), ou recourir à des ressources exceptionnelles, mais lesquelles ? La publicité proprement dite est une mesure qui pourrait certes, donner des ressources, mais qui risquerait d'entamer le rayonnement de Radio-Maroc.

Parmi les problèmes qui se posent actuellement à Radio-Maroc, certains sont quasi-insolubles, d'autres sont susceptibles d'être résolus. C'est ainsi qu'au point de vue technique, la radio reste dépendante de l'alimentation en énergie électrique. On ne peut pas, en effet, avoir partout des groupes électrogènes. D'autre part, certaines disjonctions aux émetteurs viennent de sautes brusques de tension : pour éviter de brûler les lampes qui valent un demi-million, chacune, des appareils de sécurité fonctionnent qui occasionnent des interruptions de deux à trois minutes. Ces incidents sont inévitables tant qu'on n'aura pas une stabilité suffisante dans le voltage du courant fourni par l'énergie électrique.

C. — PERSPECTIVES D'AVENIR

Il a déjà été fait allusion à l'installation à Sebâa-Aïoun du grand centre émetteur du Maroc. Deux 120 kw O.M. de la compagnie Thomson-Houston sont en

cours d'installation, et c'est ce qui se fait de plus puissant dans le domaine. Au moment de leur fonctionnement, en 1952, Radio-Maroc sera, en ondes moyennes, la station émettrice la plus puissante d'Afrique.

Mais il est évident que les frais augmenteront aussi beaucoup, car la consommation d'un émetteur de 120 kw est de 300 kilowatts. L'heure d'émission, en simple coût d'électricité, sera ainsi multipliée par sept ou huit par rapport à aujourd'hui et pour chaque émetteur.

D'autre part, quand les programmes seront entendus non seulement au Maroc, mais encore dans toute l'Afrique du Nord, l'Espagne et de sud de la France, l'exigence de la qualité sera encore plus impérative. Si on n'a pas plus d'argent à ce moment là, il faudra diminuer les heures d'émission. Voilà un problème signalé déjà à l'attention gouvernementale.

Ainsi, tout le problème de Radio-Maroc sera à reposer dans un an. Un instrument technique de haute valeur sera en place : pour fonctionner, il aura besoin de moyens financiers plus grands. Ou alors, il faudra se contenter d'assurer des émissions typiquement destinées au Maroc, aux heures où on n'entend pas les postes français ou étrangers, c'est-à-dire dans la journée.

Entre une position de repli ou une formule complète audacieuse, mais coûteuse, le choix reste ouvert. Il appartient à l'autorité politique et aux représentants de l'opinion publique d'en décider.

F. — Finances

Moyens de paiement

DATE	Circulation monétaire	DEPOTS				Bons du Trésor	Solde du compte d'opérations
		Banques	Chèques postaux	Trésor. générale	Caisse d'épar.		
millions de francs							
1938 - 31 décembre	638	831	126	»	203	»	1.028
1946 - 31 »	14.887	24.198	3.136	2.802	1.605	18.094	15.287
1947 - 31 »	19.107	31.265	3.761	4.259	1.756	21.895	15.016
1948 - 31 »	24.151	46.999	6.187	2.818	2.165	33.562	16.021
1949 - 31 décembre	26.721	49.888	7.818	4.031	2.916	22.544	10.560
1950 - 31 mars	25.693	53.516	7.814	5.055	3.307	22.240	9.109
» - 30 juin	27.165	54.353	7.952	4.648	3.644	24.529	6.397
» - 30 septembre	28.628	63.093	8.039	5.872	3.883	26.524	5.286
» - 31 décembre	29.926	67.920	9.086	6.593	4.066	25.403	4.476
1951 - 31 mars	31.056	71.645	9.407	8.298	4.267	27.504	8.243
» - 30 juin	34.357				4.196		6.066

## Recouvrements budgétaires

RUBRIQUE	EXERCICE 1950				EXERCICE 1951			
	Prévisions totales	Recouvrements			Prévisions totales	Recouvrements		
		Avril	Mai	Juin		Avril	Mai	Juin
	millions de francs							
Tertib .....	3.022	144	224	286	3.100	129	220	270
Prélèvem. sur traitements et salaires .....	1.300	129	196	253	1.100	286	392	472
Patentes et suppl. exception.	2.774	211	343	425	3.685	231	425	447
Autres impôts directs .....	122	12	19	23	126	10	16	23
Impôts indirects .....	3.071	1.232	1.495	1.750	3.658	1.413	1.866	2.172
Droits de douane .....	10.280	3.677	4.620	5.571	11.600	4.727	6.121	7.509
Droits d'enreg. et de timbre	2.521	818	1.060	1.484	2.850	1.288	1.589	1.957
Revenus du domaine .....	557	143	200	294	714	324	448	552
Produits de l'office postal ..	2.031	679	846	1.008	2.385	912	1.127	1.341
Produits des monop. et expl.	1	ε	ε	ε	6	1	1	1
Prod. div. : intér. sur placem.	496	81	104	182	657	11	134	223
» serv. pénitenciers	60	10	14	19	60	13	17	22
» droits d'immatric.	271	100	128	157	290	115	150	186
» autres prod. div.	296	69	102	130	664	95	152	191
Recettes exceptionnelles ...	60	1	2	3	200	1	15	64

## Crédit

## a) Situation des banques privées (1)

DATE	DEPOTS (passif)			ENGAGEMENTS (actif)		Bons du Trésor détenus (actif)	Bons d'équipement (actif)	
	A vue (2)	A terme	Total	Total	dont			
					à la demande du Protectorat			Portef. commercial
	milliards de francs							
1948 - 31 décembre .....	43,78	3,22	47,00	26,67	4,98	3,61	22,59	0,72
1949 - 31 décembre .....	46,32	3,57	49,89	36,85	6,71	7,86	16,04	1,37
1950 - 31 mars .....	48,91	4,61	53,52	39,04	7,30	6,75	17,97	1,80
» - 30 juin .....	48,85	5,50	54,35	41,37	6,78	7,39	18,50	2,00
» - 30 septembre .....	55,99	7,11	63,10	48,94	9,24	9,52	17,40	4,99
» - 31 décembre .....	60,68	7,24	67,92	49,24	8,96	10,52	17,10	5,01
1951 - 31 mars .....	62,20	9,45	71,65	52,08	9,89	10,28	22,48	5,04
» - 30 juin .....	62,13	9,93	72,06	59,71	10,06	13,62	22,81	5,13

(1) Y compris les opérations effectuées par la banque d'Etat du Maroc en tant qu'établissement privé.

(2) Y compris les comptes courants créditeurs.

## b) Situation de la banque d'Etat du Maroc

DATE	ACTIF					PASSIF	
	Portef <sup>o</sup> commercial		Crédits		Bons du Trésor	Dépôts de fonds particuliers	
	Total	Dont réescomptes aux banques	Total	Dont en faveur d'organismes publics			
	millions de francs						
1948 - 31 décembre .....	1.242	1.175	4.912	2.866	3.439	1.543	
1949 - 31 décembre .....	7.091	7.014	7.444	3.492	1.418	1.429	
1950 - 31 mars .....	6.181	6.108	8.948	4.797	867	1.495	
» - 30 juin .....	5.408	5.307	10.208	4.398	2.827	1.717	
» - 30 septembre .....	5.813	5.672	10.170	6.316	5.515	2.877	
» - 31 décembre .....	6.997	6.659	10.768	5.688	4.745	2.015	
1951 - 31 mars .....	5.011	4.790	12.058	6.695	2.023	2.221	
» - 30 juin .....	7.032	6.684	15.022	6.868	3.070	2.012	

c) Valeurs mobilières

Indice des cours des valeurs à revenu variable cotées à Casablanca

Base 100 fin décembre 1938 (61 actions)

GROUPE S	1948	1949	1950				1951	
	29 déc.	28 déc.	29 mars	28 juin	27 sept.	27 déc.	28 mars	27 juin
Banques — Assurances .....	1.554	1.288	1.077	1.059	1.322	1.195	1.249	1.174
Sociétés immobilières .....	1.690	1.051	991	956	1.104	1.077	1.113	1.066
Eau — Electricité .....	629	338	291	320	326	332	347	369
Industries extractives .....	847	562	495	491	526	464	529	483
» alimentaires .....	7.756	4.483	4.336	3.927	4.842	4.124	4.631	4.751
» diverses .....	3.740	2.031	1.862	1.812	2.086	1.730	1.913	1.919
Transports .....	318	259	228	191	199	232	254	246
Commerce .....	5.697	3.954	3.634	3.780	4.100	3.752	4.229	4.105
Sociétés de portefeuille .....	4.965	3.595	3.246	3.156	3.581	3.124	4.083	3.608
Indice général .....	4.058	2.672	2.472	2.401	2.758	2.415	2.815	2.644

EVOLUTION DU MARCHE MAROCAIN DES ASSURANCES EN 1949

I. — CONSIDERATIONS GENERALES

Les réalisations constatées en 1948 (1) en matière d'organisation de l'industrie des assurances au Maroc se sont consolidées et élargies en 1949.

L'organisation des services des directions et des délégations se poursuit au double point de vue de l'aménagement de locaux appropriés et du recrutement de personnel qualifié qui s'effectue, pour les sociétés marocaines en particulier, par détachement de personnel français en provenance du siège des sociétés mères.

Le comité consultatif des assurances privées a tenu sa deuxième séance plénière le 6 mai 1949. S'il n'a pu arriver encore à un accord sur l'organisation professionnelle, en revanche ses travaux ont permis la mise au point des dispositions relatives à la suppression des cautionnements fixes et à l'institution de règles particulières pour la représentation des réserves techniques « maritimes-transport » ; ces dispositions ont fait l'objet d'un arrêté du directeur des finances du 18 octobre 1949. Les travaux du comité ont également permis la mise sur pied d'un système d'assurances en devises étrangères.

Les commissions techniques, issues de ce comité, ont précisé leurs méthodes de travail et tiré d'utiles enseignements de leur première année de fonctionnement. Afin de compléter au point de vue professionnel, l'organisation du marché, qui avait vu, en 1948, la création des comités de tarification maritime et accidents, des conversations s'engagent pour la constitution d'une « réunion incendie marocaine (R.I.M.) », dont un comité de tarification incendie doit être l'organe essentiel.

L'utilité de ces comités de tarification se justifie d'autant mieux que le marché local des assurances paraît entrer dans une période moins favorable : le rythme d'augmentation des primes se ralentit, tandis que s'aggrave celui des sinistres, notamment en accidents d'automobiles et en incendie. La gestion d'ensemble devient déficitaire et appelle des mesures en matière de tarification et de prévention.

Enfin, les sociétés marocaines d'assurances ont développé sensiblement leurs opérations hors du Maroc : c'est ainsi que le montant des primes émises par ces sociétés en 1949 hors du Maroc, atteint près de la

moitié du chiffre des primes émises par l'ensemble des autres sociétés dans le Protectorat.

II. — ETUDE DES OPERATIONS REALISEES

1° Opérations d'ensemble.

Le montant des primes émises augmente de 40,38 % par rapport à l'exercice précédent. Ce pourcentage, qui dénote un ralentissement de la cadence des émissions de primes, est largement dépassé par l'augmentation des autres postes de la gestion et, en particulier, des sinistres payés. La gestion d'ensemble s'équilibre ainsi (en pourcentage des primes émises) au cours de l'exercice 1949 :

— Sinistres payés .....	58,43 %
— Augmentation de la réserve pour sinistres .....	28,32 %
— Commissions .....	18,52 %
— Frais généraux .....	12,39 %
— Augmentation de la réserve pour risques en cours .....	7,18 %
— Augmentation des réserves mathématiques .....	3,89 %
— Autres réserves techniques .....	10,51 %
Total .....	139,24 %

L'étude des opérations par branche nous permettra de constater que trois branches essentielles accusent un lourd déficit : les branches automobiles, accidents du travail et incendie.

2° Opérations d'assurances sur la vie.

Les opérations de cette branche demeurent toujours assez peu importantes au Maroc. Les catégories d'assurances sur la vie les plus usitées sont les assurances temporaires et les assurances de groupe. La moyenne des capitaux assurés, par tête d'habitant non marocain, continue à l'élever régulièrement et atteint 19.500 francs environ en 1949, contre 10.800 en 1948. La gestion est toujours déficitaire (121,94 %), pour les mêmes raisons que les années précédentes.

3° Opérations de capitalisation.

Ces opérations, en progression constante, demeurent cependant très peu importantes.

(1) Cf. Bulletin économique et social du Maroc, vol. XIII, n° 46, 2<sup>me</sup> trimestre 1950.

## 4° Opérations d'assurances contre les accidents du travail.

L'augmentation des primes émises (52,67 %) est largement compensée par les augmentations des sinistres payés (75,60 %). Le cours moyen des sinistres est également en progression et s'établit à 33.300 frs, contre 30.240 francs en 1948. La gestion de la branche accidents du travail devient déficitaire (108,69 %). Cette branche constitue la partie la plus importante d'un grand nombre de portefeuilles de sociétés au Maroc, une aggravation continue de cette gestion dans les années à venir pourrait influer sensiblement sur l'équilibre financier de certaines de ces entreprises.

## 5° Opérations d'assurances automobiles.

Dans cette branche, également, l'augmentation des primes émises (61,46 %) est largement compensée par celle des sinistres payés (200 %) et de l'augmentation de la réserve pour sinistres à payer (69,61 %).

On constate que, depuis 1946, date à laquelle la circulation automobile tendait à devenir normale, les charges de gestion de la branche automobile sont passées de 99 % à 160,05 % en 1949. Depuis 1941, date de l'unification du contrôle établi sur les sociétés d'assurances, les primes émises se sont élevées au total à 1.437.568.000 de francs et les charges à 1.936.702.000 de francs, soit à 134,72 % des primes.

Une étude plus technique des différentes sous-catégories permettrait d'établir que ce sont essentiellement les transports publics de voyageurs et les transports publics de marchandises qui grèvent la branche automobile.

Ces divers éléments font apparaître la nécessité de redresser, aussi vite que possible, une situation déjà compromise. Ce résultat ne peut être atteint que par deux moyens : hausse des tarifs ou diminution du nombre et du coût des accidents.

## 6° Opérations d'assurances contre l'incendie.

La branche incendie avait toujours été bénéficiaire au Maroc. Or l'exercice 1949 vient à point rappeler que dans cette catégorie, plus peut-être que dans les autres, les sinistres sont, dans un marché aussi étroit que le marché marocain, soumis à des mouvements cycliques.

On constate, en effet, que si les primes émises ont augmenté de 45,37 % en 1948, les sinistres payés augmentent de 741,80 %.

Le coût moyen des sinistres passe de 54.500 frs, en 1948 pour 1.621 sinistres, à 303.000 francs en 1949 pour 1.793 sinistres.

On remarque, en comparant depuis 1941 les charges et les primes de la branche incendie, que le déficit de l'année 1941 a non seulement absorbé les bénéfices de 8 années précédentes, mais encore a laissé à l'ensemble une certaine perte.

C'est ainsi que, pour l'ensemble de ces 9 années,

les primes émises ont atteint, au total, 1.118.234.000 francs et les charges 1.239.813.000 frs, soit 110,87 % des primes.

A noter, enfin, que l'importance des sinistres constatés, ajoutée à l'accumulation des risques dans les quartiers industriels des grandes villes, à Casablanca notamment, met en lumière la nécessité de mettre en œuvre une politique coordonnée de prévention.

## 7° Opérations d'assurances maritimes.

Cette branche d'assurances se caractérise également par une faible augmentation des primes (21,08 %) et un accroissement des sinistres (133,49 %).

L'aggravation de la gestion est importante (97,90 % des primes). Cette aggravation résulte, semble-t-il, essentiellement d'une diminution exagérée des primes due en partie à une augmentation, moins importante que dans les années précédentes, du volume du commerce extérieur et surtout à une baisse des taux de primes pratiqués dans cette catégorie.

## 8° Représentation des réserves techniques en zone française du Maroc.

L'ensemble des cautionnements et des réserves techniques à représenter par les sociétés d'assurances pour leurs opérations marocaines s'élève à 4.044.998.000 frs.

L'ensemble des valeurs diverses, déposées en représentation de ces réserves, s'élève, au 31 décembre 1949, à 3.768.405.000 frs. Cette représentation comprend :

— Valeurs marocaines .....	64,87 %
— Immeubles (au Maroc) .....	12,62 %
— Valeurs françaises .....	14,64 %
— Valeurs étrangères .....	0,19 %
— Prêts .....	0,22 %
— Espèces .....	6,52 %
— Créances exigibles .....	0,94 %

Il faut entendre par « valeurs marocaines » non seulement les obligations ou bons émis par l'Etat ainsi que toute valeur d'entreprise ayant leur siège social en zone française du Maroc, mais encore les obligations ou bons émis par les services concédés dont seule l'exploitation se trouve au Maroc.

## 9° Opérations des sociétés marocaines hors du Maroc.

Les opérations des sociétés marocaines hors de la zone française du Maroc présentent dès maintenant une importance suffisante pour justifier leur étude. Les sociétés marocaines ont émis hors du Maroc, en 1949, 1.301.953.000 francs, soit 46,40 % du total des primes émises en zone française par les sociétés françaises et les sociétés étrangères. Cet élément de la balance des comptes du Maroc tendra très certainement à devenir plus favorable à mesure que le développement des opérations de ces sociétés hors du Protectorat se poursuivra.

## RESULTATS D'ENSEMBLE (en milliers de francs)

Années	SOCIETES	Nombre de sociétés	Primes émises	Commissions	Frais généraux	Sinistres payés	Augmentation réserves pour sinistres	Augmentation réserves pour risques	Vie et capitalisation	
									Augmentation mathématiques	Capitaux assurés au 31/12
1941	Total (marocaines, françaises et étrangères) ..	119	183.253	24.502	13.083	34.228	10.000			
1948	Total (marocaines, françaises et étrangères) ..	193	2.461.718	437.495	312.050	588.739	657.522	133.725	133.538	3.947.567
1949	Total (marocaines, françaises et étrangères) ..	200	3.455.883	640.154	428.349	2.019.264	978.820	248.219	134.834	7.007.347